

Avril 2021

Table des matières

Page	Contenu
2	Convocation et tractanda
3 - 5	Le mot du Conseil communal
6	Rapport de l'organe de révision
7 - 8	Bilan au 31.12.2020
9	Patrimoine administratif et financier selon bilan
10 - 15	Compte de fonctionnement 2020 - commentaires
16 - 18	Compte d'investissement 2020 - commentaires
19	Réseau santé Sarine - statuts - modification art. 30 al. 2 let a)
20 - 28	Informations générales
29-32	Notes



Convocation

Les citoyennes et citoyens de Grolley sont convoqués à l'Assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

**jeudi 22 avril 2021 à 20h00
à la salle de gymnastique de l'école, route de l'Ecole 1 à Grolley**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020
2. Comptes 2020
 - 2.1 Compte de fonctionnement
 - 2.2 Compte d'investissement
 - 2.3 Approbation des comptes
3. Réseau Santé Sarine - statuts - modification de l'article 30 al. 2 let. a) augmentation de la limite d'endettement
4. Informations du Conseil communal
5. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition à l'administration communale, ainsi que sur le site communal www.grolley.ch.

Le port du masque est obligatoire dans la salle et dans ses environs directs en raison de la plus forte affluence. Les masques ne sont pas fournis, vous devez prendre votre propre matériel.

Les citoyens prenant part à l'Assemblée sont invités à s'inscrire en ligne (QR code ci-dessous ou site www.grolley.ch) ou auprès de l'administration communale.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal





Chères Grolleysannes, chers Grolleysans,

Une page se tourne à Grolley après l'Assemblée communale du 22 avril 2021.

En effet, c'est la dernière fois que le législatif communal siègera sous cette forme. Dès le mois de mai, le 8 mai exactement, les élus au Conseil général seront assermentés et deviendront ainsi le pouvoir législatif de la commune. Ils auront l'importante tâche de représenter tous les citoyens de la commune.

La législature 2016-2021 touche à son terme et les nouveaux membres élus au Conseil communal seront assermentés en date du 24 avril 2021, date à laquelle ils procéderont à la constitution de l'exécutif communal. Comme approuvé par l'Assemblée communale, sur proposition du Conseil communal, ce dernier sera constitué de sept membres.

Mais revenons à l'actuelle législature et aux projets qui ont été menés tout au long de la législature :

2016

- Crédit d'investissement pour la réalisation du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) – finalisation du projet préparé lors de la précédente législature
- Crédit d'investissement pour l'équipement de la zone d'activité Au Martzé - finalisation du projet préparé lors de la précédente législature
- Remplacement de l'aération du bassin biologique de la STEP

2017

- Reprise du puits du Moulin et des installations hydrauliques
- Réalisation d'un système de rétention
- Règlements pour le dicastère de l'aménagement du territoire, financement PED et PAD (nouveaux)
- Règlement concernant les émoluments et contributions de remplacement en matière d'aménagement - modification et adaptation au droit supérieur
- Règlement scolaire - modification et adaptation au droit supérieur

2018

- Crédit pour la construction d'une chapelle funéraire
- Abaissement du coefficient d'impôt – la proposition du Conseil communal n'a pas été retenue contrairement à celle faite lors de l'Assemblée
- Acquisition d'un nouveau véhicule édilitaire
- Crédit d'étude pour la rénovation et l'agrandissement des infrastructures scolaires et sportives



2019

- Changement de la gestion des clés des bâtiments communaux
- Aménagement d'une place de jeux à l'école
- Crédit d'investissement pour la rénovation de l'administration communale
- Règlements sur le droit de cité et relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires – modification et adaptation au droit supérieur

2020

- Introduction d'un Conseil général – proposition du Conseil communal aux citoyens – votation le 9.02.2020
- Diminution du nombre de Conseillers communaux – 7 membres au lieu de 9
- Crédit d'investissement pour la création d'un sentier à la route de la Croix
- Règlement sur les finances communales – nouveau
- Règlement sur la détention et l'imposition des chiens – modification et adaptation au droit supérieur
- Crédit d'investissement pour l'assainissement et le développement du réseau d'eau potable (assainissement du réservoir, conduites, forage et interconnexion provisoire)
- Crédit d'investissement pour la rénovation de la route de la Croix et de la place en pavés à l'administration
- Création d'un nouveau poste de responsable technique.

2021

- Dossiers en cours d'étude
 - Auberge de la Gare – assainissement de la toiture et rénovation de l'appartement
 - Analyse de l'état des routes communales et priorité de réfection

En parallèle à ces dossiers, le Conseil communal a participé :

- à la réalisation du Plan directeur régional (plusieurs groupes de travail), au groupe de travail pour le projet de régionalisation de l'épuration Basse Broye/Vully
- au projet de fusion du Grand Fribourg, pour lequel la commune de Grolley était observatrice

Pour ce dernier point, la possibilité a été donnée aux communes observatrices de procéder à un vote consultatif et le Conseil communal de Grolley a décidé de donner la parole aux citoyens sur le sujet.



La première date retenue pour le vote consultatif a dû être repoussée en raison de la pandémie. Cependant, la nouvelle date est connue : le vote consultatif aura lieu le 26 septembre 2021. Une séance d'information, organisée avec la Préfecture, se tiendra, en principe, en août 2021.

Le Conseil communal tient à relever le travail de la Commission culturelle qui a intégré la mise en place de la Ruche qui dit oui à son marché primeur et a ainsi permis à de nombreuses personnes de se procurer des produits locaux, malgré la pandémie. Nous espérons que des animations pourront être organisées en 2021 ainsi que le traditionnel Marché d'automne.

Le moment est aussi idéal pour remercier toutes les commissions qui ont fonctionné durant cette législature. La dernière année a imposé à toutes et tous de s'organiser différemment et force est de constater que le résultat est satisfaisant même si humainement la période a été très difficile. Il est vrai que le fait de se retrouver autour d'une table pour traiter des affaires communales facilite leur traitement. Les commissions ont su relever ce défi imposé et nous tenons à les remercier sincèrement.

Le Conseil communal en place est satisfait de cette législature durant laquelle des projets d'envergure ont été traités et certains seront finalisés lors de la prochaine législature. Une déception toutefois demeure par rapport à la révision du plan d'aménagement local qui ne se poursuivra et ne se finalisera que la législature prochaine.

Cela étant, la page se tourne, les élections sont passées et les membres de l'exécutif et du législatif sont connus. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour ce mandat à venir ainsi que nos remerciements pour leur engagement pour la commune de Grolley.

Nous l'avons mentionné avant, l'Assemblée communale siègera pour la dernière fois le 22 avril 2021. A l'heure où ce message est rédigé, les prescriptions sanitaires dictées par le Confédération ne sont pas connues, mais nous espérons pouvoir marquer l'événement en fin d'Assemblée. Toutefois rien n'est moins sûr.

Le printemps est là, les beaux jours arrivent avec leur lot d'avantages et le Conseil communal vous souhaite à tous la santé et un printemps ensoleillé.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement. Avec nos salutations les meilleures.

Le Conseil communal



Gefid Conseils SA

Route de l'Ancienne Papeterie 104, CH-1723 Marly
T +41 26 322 36 42, info@gefidsa.ch, gefidsa.ch



Rapport de l'organe de révision

Marly, le 22 mars 2021
Réf.: CB/DV

au Conseil communal et à la commission financière de la Commune de Grolley

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement, comptes d'investissement et engagements hors bilan) de la Commune de Grolley pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil communal, respectivement à l'administration communale, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance (articles 60a et 60b RELCo).

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse et selon les dispositions de l'article 60c RELCo. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux principes de la comptabilité publique.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de produits de fonctionnement de CHF 547'374.38, un excédent de charges d'investissement de CHF 249'667.70 et une fortune comptable de CHF 5'098'615.74 ressortant du bilan au 31 décembre 2020.

Gefid Conseils SA
Claude Brodard
Expert-réviseur agréé

Annexe(s)

→ Comptes annuels 2020



■ Bilan

Le bilan comptable permet de synthétiser ce qui est possédé par la Commune (l'actif) et ce dont elle dispose comme ressources (le passif). Comme expliqué, lors des budgets 2021 le changement de plan comptable (passage MCH2) présentera un bilan complètement réajusté et présentera une valeur « réelle » des biens communaux. Le tableau ci-contre explique les principales variations entre 2020 et 2019. Le bilan complet se trouve en page 8 du bulletin communal.

Postes au bilan	Etat au 31.12.2020	Etat au 31.12.2019	Variations	Explications
10 Capitaux	4'486'807.-	3'498'324.-	+ 958'483.-	Dépenses d'investissements moindres + factures payées en début d'année 2021
1230.00 Terrains	952'229.-	757'777.-	+ 194'452.-	Comptabilisation du bénéfice sur le terrain
14 Investissement	5'444'200.-	5'103'041.-	+ 341'159.-	Véhicule édilitaire + étude agrandissement bâtiment scolaire
28 Réserves	4'805'788.-	4'357'448.-	+ 448'340.-	Augmentation des réserves des charges environnementales (eau/épuraton)

■ Investissements

Conformément aux différentes décisions du législatif, l'exécutif a entrepris ou poursuivi les travaux d'investissements, malgré le ralentissement de certains projets dû à la pandémie. Ceci-dit, le montant total des dépenses d'investissement pour 2020 se monte à CHF 547'614 contre CHF 1'185'439 en 2019.





Bilan au 31.12.2020

	Comptes au 31.12.2020		Comptes au 31.12.2019	
	Doit	Avoir	Doit	Avoir
BILAN	13 278 520.46	13 278 520.46	12 227 162.66	12 227 162.66
1 ACTIF	13 278 520.46	0.00	12 227 162.66	0.00
10 DISPONIBILITES	4 486 807.04	0.00	3 498 324.64	0.00
11 DEBITEURS	2 216 894.21	0.00	2 704 598.29	0.00
12 PLACEMENTS	952 428.91	0.00	757 977.03	0.00
1210.00 Parts sociales	200.00		200.00	
1230.00 Immeubles et terrains à bâtir	952 228.91		757 777.03	
13 ACTIFS TRANSITOIRES	178 188.45	0.00	163 216.75	0.00
1390.00 Actifs transitoires	178 188.45		163 216.75	
14 INVESTISSEMENTS	5 444 199.85	0.00	5 103 040.95	0.00
1400.00 Ouvrages génie-civil/Place de sport	0.00		0.00	
1400.01 Terrains	1.00		1.00	
1410.00 Routes, éclairages, ponts	548 712.40		575 092.30	
1410.01 Ouvrages génie civil/STEP	1 522 727.85		1 522 100.85	
1410.02 Ouvrages génie civil/cimetières	1.00		1.00	
1410.03 Ouvrages génie civil - adduction eau	44 112.50		45 069.50	
1410.09 Endiguements	0.00		0.00	
1410.11 Ouvrages génie civil-add.eau (Corsalettes)	392.30		2 317.30	
1410.12 Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	38 394.00		64 786.00	
1410.13 Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00		1.00	
1410.14 Plan d'aménagement local	87 118.20		102 766.60	
1430.00 Bâtiments	2 892 837.95		2 790 902.65	
1430.01 Abris PC	1.00		1.00	
1460.00 Mobilier, machines, véhicules	309 898.90		0.00	
1460.01 Matériel informatique (administration)	0.00		0.00	
1490.00 Autres biens	0.75		0.75	
1490.10 Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00		1.00	
15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	2.00	0.00	5.00	0.00
2 PASSIF	0.00	13 278 520.46	0.00	12 227 162.66
20 ENGAGEMENTS COURANTS	0.00	117 862.94	0.00	354 840.64
22 DETTES A MOYEN ET LONG TERME	0.00	2 220 000.00	0.00	2 220 000.00
2210.28 BCF emprunt no 30 01 276.132-01 (27.4.2012-27.4.2022)		620 000.00		620 000.00
2210.35 Suva emprunt no 40001755 (07.2015-07.2025)		1 600 000.00		1 600 000.00
24 PROVISIONS	0.00	575 589.45	0.00	575 589.45
2400.00 Provisions pour pertes sur débiteurs		309 589.45		309 589.45
2400.01 Provisions caisse de prévoyance		266 000.00		266 000.00
25 PASSIFS TRANSITOIRES	0.00	460 663.80	0.00	168 043.10
28 RESERVES	0.00	4 805 788.53	0.00	4 357 448.11
2800.01 Réserve eau potable		2 277 341.87		2 083 434.45
2800.02 Réserve abris PC		420 440.75		420 440.75
2800.03 Réserve protection des eaux		1 672 211.11		1 417 778.11
2820.03 Réserve bâtiment scolaire		335 794.80		335 794.80
2820.04 Réserve libre		100 000.00		100 000.00
29 FORTUNE	0.00	5 098 615.74	0.00	4 551 241.36
2900.00 Fortune nette		5 098 615.74		4 551 241.36
		Situation au 31.12.2019		4 551 241.36
		Situation au 31.12.2020		5 098 615.74
		Variation (résultat de l'exercice)		-547 374.38

LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	2020	2019
Cycle d'orientation de la Sarine et du Haut-Lac français	647 021.00	672 603.00
Association des communes de la Sarine pour les services médicaux sociaux	271 988.00	220 793.00
Cautionnement 2008 en faveur du Tennis-Club Grolley	260 560.00	283 680.00
Association de la piscine de Courtepin	238 686.00	200 352.20
	1 418 255.00	1 377 428.20



Patrimoine administratif et financier selon bilan

PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER SELON BILAN

	COMPTES	Doit	Doit - Avoir	Report des dépenses d'investissement *	Report des recettes d'investissement *	Amortissements obligatoires	Amortissements usuels	Amortissements supplémentaires	Amortissements par prélèvement à la réserve	Attribution à la réserve	Total au 31.12.2020
12	PLACEMENTS										
1230.00	Immeubles et terrains à bâtir	757 777.03		14 741.15	179 710.73						952 228.91
14	INVESTISSEMENTS										
1400.00	Ouvrages génie-civil/Place de sport										
1400.01	Terrains	1.00									1.00
1410.00	Routes, éclairages, ponts	575 092.30		29 874.10			56 254.00				548 712.40
1410.01	Ouvrages génie civil/STEP	1 522 100.85		9 410.00			8 783.00				1 522 727.85
1410.02	Ouvrages génie civil/cimetières	1.00									1.00
1410.03	Ouvrages génie civil adduction d'eau	45 069.50					957.00				44 112.50
1410.10	Ouvrages de génie (Corsalettes)										
1410.11	Ouvrages génie civil-add eau (Corsalettes)	2 317.30					1 925.00				392.30
1410.12	Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	64 786.00				4 872.00	21 520.00				38 394.00
1410.13	Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00									1.00
1410.14	Plan d'aménagement local	102 766.75		861.60			16 510.00				87 118.35
1430.00	Bâtiments	2 790 902.65		140 053.30		26 000.00	12 118.00				2 892 837.95
1430.01	Abris PC	1.00									1.00
1460.00	Mobilier, machines, véhicules			352 674.40			42 775.50				309 898.90
1490.00	Autres biens										
1490.10	Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00									1.00
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES										
1520.00	Participation STEP (Corsalettes)	1.00									1.00
1520.10	Participation hôpital Meyriez (Corsalettes)	1.00									1.00
1520.20	Participation home médical (Corsalettes)	1.00									1.00
1540.00	Action Agy Expo S. A.	1.00									1.00
1540.01	Part. usine incinération - Châtillon-SAIDEF	1.00									1.00
12	Placements	757 777.03		14 741.15	179 710.73						952 228.91
14	Investissements	5 103 040.35		532 873.40		30 872.00	160 842.50				5 444 199.25
15	Prêts et participations permanentes	5 000.00									5 000.00
		5 860 822.38		547 614.55	179 710.73	30 872.00	160 842.50				6 396 433.16

Extraits de comptes et commentaires

■ Préambule

Le résultat de l'exercice 2020 laisse apparaître **un bénéfice de CHF 547'374.38**. Ce résultat est supérieur aux attentes budgétaires de près de CHF 600'000 (budget déficitaire de CHF 51'033).



Ce résultat est en partie inattendu, car, en raison de la pandémie, certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées. En effet, comme pour bon nombre de citoyens, les comptes communaux ont été directement ou indirectement impactés par les effets de la COVID-19.

Un rapide calcul a fait ressortir qu'environ CHF 200'000 de charges n'ont pas été dépensés de manière plus ou moins directe par notre exécutif communal. A ceux-ci s'ajoute une provision prudente du solde d'impôts à encaisser pour les particuliers et les sociétés.

A contrario, les rentrées relatives aux impôts irréguliers, notamment sur les prestations en capital et les gains immobiliers, ont explosés cette année.

Une explication plus détaillée ce trouve en page 13 du bulletin communal.

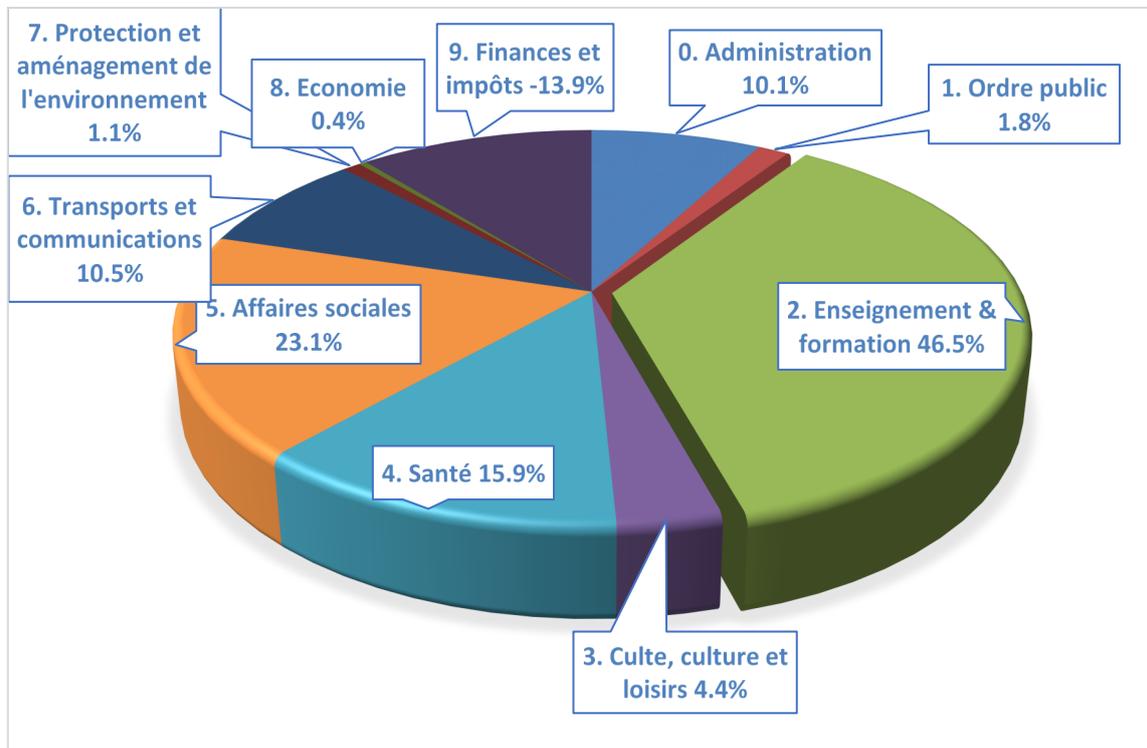
Ce résultat intègre également un produit extraordinaire de CHF 179'710 lié à la vente de la parcelle 1435 à l'entreprise Pamisa Vins Sàrl.

A noter que la somme de CHF 100'000 prévue pour permettre de maintenir la couverture de prévoyance du personnel de l'Etat a pu être comptabilisée dans les comptes 2019 et, dès lors, n'a pas été constituée en 2020.

Nous vous rappelons que la présentation complète des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande, auprès de l'administration communale et/ou par e-mail à l'adresse commune@grolley.ch.

■ **Fonctionnement**

Les dépenses de notre Commune se composent en grande majorité de charges « liées » dictées par le Canton ou d'autres associations. Les autres dépenses sont prévues dans le budget, nous vous en présentons ci-dessous quelques-unes par dicastère.



0. Administration

- Comme le prévoyait le budget, notre administration s'est dotée d'un service technique afin d'épauler l'exécutif et l'administration pour les dossiers de constructions toujours plus complexes et chronophages. Pour ce faire, Madame Roselyne Décotterd a été engagée à la mi-octobre.

2. Enseignement et formation

- Malheureusement comme beaucoup d'activités, le camp vert n'a pas pu être organisé cette année.
- La fermeture partielle ou totale des crèches a généré un manque de rentrées, rentrées qui ont été prises en charge par les comptes communaux.
- La participation au Cycle d'orientation s'est également avérée moins élevée que prévue, car certains frais ont dû être différés en raison de la crise sanitaire.

3. Culture, sports et loisirs

- Ce dicastère a particulièrement été impacté par les mesures sanitaires. Une grande partie des activités ont été réduites, voir complètement annulées.

■ **Fonctionnement (suite)**

6. *Transports et communications*

- Les travaux de réfection de la chaussée située aux abords de l'église ont été finalement intégrés dans un crédit d'investissement comprenant également la réfection de la route de la Croix.
- Afin d'égayer nos rues, de nouveaux éclairages ont été achetés, permettant ainsi, de compléter les décorations lumineuses installées pendant les fêtes de fin d'année.



7. *Protection de l'environnement*

- Le manque d'eau de ces dernières années a poussé l'exécutif communal à chercher d'autres sources d'approvisionnement. Pour ce faire, il s'est adjoint les services d'une entreprise spécialisée dans le domaine. Différentes analyses et forages ont permis de cibler un secteur pouvant répondre partiellement aux besoins communaux.
- Notre commune fait partie d'une entente communale pour la gestion des sacs poubelles (Sacco). Grolley étant la Commune siège de cette Entente, les comptes de l'association ont dû être intégrés dans sa comptabilité.



Variations budget / comptes 2020

	Budget 2020 CHF	Comptes 2020 CHF	Différences
Rendement fiscal et autres impôts	5'189'850	5'266'736	+ 76'886
➤ Impôts ordinaires	4'185'000	4'012'948	- 172'052
➤ Impôts irréguliers	141'500	283'314	+ 141'814
➤ Autres impôts	863'350	970'474	+ 107'124

▪ **Autres charges** (sans prélèvement aux réserves)

0/ Administration L'engagement de la responsable technique a été différé en raison de la pandémie, ce qui a pour influence une économie sur les dépenses salariales. De plus, étant donné que les manifestations ont été annulées, les charges concernant les frais de réceptions et délégations n'ont pas été dépensées.	- 71'808
1/ Ordre public L'entente intercommunale des sapeurs-pompiers a également dû réduire ces exercices à cause de la pandémie	-11'322
2/ Enseignement et formation Depuis le changement de la loi scolaire, il n'y a plus de répartition des frais de transports Certaines dépenses du Cycle d'orientation ont dû être repoussées. Le camp vert a été annulé.	-28'904 -46'479 -31'800
3/ Culture et loisirs La sympathique et traditionnelle sortie des aînées n'a pas pu être organisée.	-10'447
4/ Santé Les charges liées en relation avec la participation aux subventions cantonales des soins spéciaux ont été supérieures aux estimations.	+33'928
5/ Affaires sociales La couverture des pertes des crèches augmentée à la hausse des fréquentations subventionnées ont provoqué des dépenses supplémentaires. Le service social régional de la Sonnaz a surévalué ses budgets.	+62'774 -54'395
6/ Transports et communications Certains travaux d'entretien ont pu être évités et d'autres intégrés dans un projet d'investissement. Locations des abonnements CFF (produit)	-25'012 -7'109



Récapitulatif des comptes 2020

COMPTES 2020		
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
0 - Administration	815'968.79	358'252.80
1 - Ordre public	128'503.22	45'528.60
2 - Enseignement et formation	2'256'941.32	144'042.50
3 - Culture, sports et loisirs	209'237.15	8'141.45
4 - Santé	730'976.55	7'771.65
5 - Affaires sociales	1'058'182.54	9'184.25
6 - Transports et communications	563'013.00	86'559.95
7 - Protection de l'environnement	2'015'882.75	2'117'545.80
8 - Economie	21'299.25	1'300.00
9 - Impôts, finances et immeubles	274'646.52	6'185'809.54
Amortissements obligatoires et usuels	191'717.50	
Amortissements supplémentaires		
Affectation aux réserves obligatoires (ch.7)	150'393.57	
Affectation aux réserves non obligatoires (ch.9)		
Résultat du compte de fonctionnement	547'374.38	
Totaux	8'964'136.54	8'964'136.54

Investissement

0 - Administration	29'159.60	
2 - Enseignement et formation	228'299.00	
6 - Transports et communications	238'244.10	
7 - Protection de l'environnement	51'911.85	297'946.85
9 - Impôts, finances et immeubles		

Report net au bilan

Totaux	547'614.55	297'946.85
---------------	-------------------	-------------------



Compte de fonctionnement 2020

BUDGET 2020		COMPTES 2019	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
907'901.00	380'820.00	756'053.43	351'552.20
136'478.00	46'171.00	119'990.05	45'402.55
2'419'218.00	129'808.00	2'372'645.98	154'241.35
243'509.00	6'505.00	217'237.89	7'191.90
706'705.00	6'000.00	687'420.95	9'381.45
1'030'528.00	11'500.00	1'015'774.39	11'911.30
586'938.00	80'719.00	550'735.70	162'055.20
1'006'072.00	903'818.00	988'883.50	1'008'474.93
29'261.00	940.00	22'476.05	1'221.00
301'244.00	6'076'118.00	353'423.88	7'169'241.35
192'000.00		202'051.00	
0.00			
41'044.00	7'466.00	76'426.25	21'286.81
100'000.00		241'500.00	
	51'033.00	1'337'340.97	
7'700'898.00	7'700'898.00	8'941'960.04	8'941'960.04

Perte

400'000.00

52'134.95

173'488.95

45'000.00

959'815.20

97'220.40

271'320.00

400'000.00

45'000.00

1'185'439.10

368'540.40



CONTRÔLE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2020

(Classement par no de compte)

Etat: T = Terminé présenté
TP = Terminé à présenter
A = Abandon
I = Décompte intermédiaire

No	Objet	Voté en	Comptes no	CREDITS	2017 & ant.				2018	2019	2020	Totaux Dépenses	Etat	SOLDES	Budget 2020
					2017 & ant.	2018	2019	2020							
20/3	Réfection du bâtiment de l'administration	2019	020.503.01	400 000.00						29 159.60	29 159.60			370 840.40	
19/5	Crédit d'étude rénov. et agrand. infra. scolaire	2019	290.503.06	120 000.00					53 644.95	42 361.10	96 006.05			23 993.95	
20/2	Réaménagement de la place de jeux de l'école	2019	290.503.07	140 000.00						144 304.40	144 304.40	TP		-4 304.40	
20/1	Gestion informatique des clés des bâtiments	2019	290.503.08	90 000.00						42 433.50	42 433.50			47 566.50	
15/2	Réfection route de la Gare et trottoir	2015	620.501.08	168 000.00				320.00	173 488.95	29 874.10	216 402.70	TP		-48 402.70	
20/4	Sentier- route de la Croix	2020	620.501.09	60 000.00							-			60 000.00	
19/3	Véhicule éducatif	2019	620.506.03	210 000.00						208 370.00	208 370.00	TP		1 630.00	
00/2	Ext.réseau eau potable - secteur Corsallettes	2000	700.501.05	476 900.00						174 626.80	174 626.80	TP		302 273.20	
18/1	Reprise des instal. hydrauliques d'armasuisse	2018	700.503.00	180 000.00										180 000.00	
00/3	Racc./assain eaux usées-secteur Corsallettes	2000	710.501.02	386 630.00						320 643.35	320 643.35	TP		65 986.65	
14/4	Mise en séparatif "Fin du Chêne", crédit d'étude	2014	710.501.13	15 000.00						8 196.75	8 196.75			6 803.25	
15/3	Mise en séparatif "Fin du Chêne"	2015	710.501.14	215 000.00							-			215 000.00	
15/3	Mise en séparatif "Le Cheiry", crédit d'étude	2015	710.501.15	35 000.00						36 180.90	36 180.90	T		-1 180.90	
16/1	Mise en séparatif "Le Cheiry"	2016	710.501.16	1 100 000.00				11 342.95	428 264.30	9 410.00	1 020 228.75	TP		79 771.25	
18/2	Bassin de rétention	2018	710.501.18	1 300 000.00					403 073.60		412 483.60			887 516.40	
18/3	Chapelle mortuaire	2018	740.503.00	350 000.00				1 292.00	6 490.00	26 899.10	34 681.10			315 318.90	
16/2	Equipement de la zone d'activité Au Martzé	2016	790.501.03	1 100 000.00				906 900.80	68 480.90		1 081 286.00			18 714.00	
08/2	Révision du PAL	2008	790.509.01	100 000.00							102 922.70	T		-2 922.70	
13/5	Révision du PAL, crédit complémentaire 1	2013	790.509.02	65 000.00					65 348.75		65 348.75			-348.75	
15/4	Révision du PAL, crédit complémentaire 2	2015	790.509.03	55 000.00				49 753.70			120 360.25			-65 360.25	
19/4	Révision du PAL, crédit complémentaire 3	2019	790.509.04	90 000.00					9 210.00	861.60	10 071.60			79 928.40	
				6 256 530.00	1 477 771.25	969 609.45	1 142 652.70	533 673.40	4 123 706.80					2 532 823.20	-

Nouveaux objet proposés

20/5	Réno. Réservoir et infrastructures	2020		1 850 000.00							-				
20/6	Réno. Route de la Croix et place en pavé Eglise	2020		100 000.00											
				8 206 530.00							4 123 706.80			2 532 823.20	-



Décomptes finaux d'investissements

- Commentaires -

Réaménagement de la place de jeux de l'école

Voté le 07.05.2019

compte 290.503.07

Budget	140'000	Comptes 2020	144'304	Différence	+ 4'304
--------	----------------	--------------	----------------	-------------------	----------------

Pour le plus grand bonheur des enfants et des familles, la place de jeux de l'école a été complètement réaménagée. Une tyrolienne, des jeux de cordage et autres balançoires ont été installés tout en conservant un espace pour les footballeurs en herbe. Le budget a été légèrement dépassé, 3%, en raison du terrassement plus important autour des différents jeux d'agilité.

Réfection route de la Gare

Voté le 14.12.2015

compte 620.501.08

Budget	168'000	Comptes 2020	216'402	Différence	+ 48'402
--------	----------------	--------------	----------------	-------------------	-----------------

La route de la Gare, précisément le tronçon passant derrière l'Auberge communale, a fait l'objet d'une réfection intégrale et complété par la création d'un trottoir permettant un accès sécurisé. Les coûts fournis par le bureau d'ingénieur se sont avérés sous-estimés. En effet, lors des travaux il a pu être constaté que la route projetée se trouvait plus bas que le niveau existant. Un abaissement des bordures ainsi qu'un décalage servant à éviter la dalle en béton du ruisseau ont également été nécessaires. Toutes ces modifications ont causé des surcoûts de génie-civil. Le budget est dépassé de 28%.

Véhicule édilitaire

Voté le 06.12.2018

compte 620.501.08

Budget	210'000	Comptes 2020	208'370	Différence	- 1'630
--------	----------------	--------------	----------------	-------------------	----------------

Le personnel de voirie a reçu un nouveau véhicule édilitaire au printemps 2020. Ce dernier, plus adapté aux travaux quotidiens, permet un gain de temps et facilite les travaux de manutention lors des travaux de déneigement. Le budget est respecté.



3. Réseau Santé de la Sarine – statuts Modification de l'article 30 al. 2 let. a)

L'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (ci-après RSS) a décidé de la modification de l'article 30 al. 2 let. a) des statuts et ainsi d'augmenter la limite d'endettement pour les investissements à CHF 60'000'000 au lieu de CHF 30'000'000.

Conformément à l'art. 113 de la Loi sur les communes, l'augmentation de la limite d'endettement étant une modification essentielle, celle-ci doit être approuvée par les trois quarts des communes dont la population légale doit en outre être supérieure aux trois quarts de la population légale de toutes les communes membres de l'association.

Le RSS doit faire face à plusieurs dépenses d'investissement que sont notamment :

1. la reprise d'activité de la Rose d'automne intégrant l'achat du bâtiment et du terrain de la Rose d'automne (CHF 3'800'000)
2. la rénovation et l'agrandissement du Home médicalisé de la Sarine (CHF 35'000'000)
3. la construction ou l'inclusion dans le bâtiment du HMS de surfaces administratives pour le Réseau Santé de la Sarine (CHF 5'000'000)
4. la rénovation et l'agrandissement des bâtiments du Service d'ambulances de la Sarine SAS (CHF 5'000'000)

Au vu des montants d'investissement prévus ces prochaines années, **le Conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter la modification de l'art. 30 al. 2 let. a) des statuts du RSS** comme suit :

c) Limite d'endettement

Art. 30.- ¹Le réseau peut contracter des emprunts.

²La limite d'endettement est fixée à :

- a) ~~30'000'000~~ **60'000'000** francs pour les investissements ;
- b) 4'000'000 francs pour le compte de trésorerie.

³Le réseau peut en outre contracter un emprunt unique d'une durée maximale de 10 ans (jusqu'au 31 décembre 2023) et d'un montant maximal de 8'000'000 francs pour financer le remboursement du décalage de 18 mois dans le paiement des frais financiers des établissements médico-sociaux du district de la Sarine.

⁴Les emprunts sont soumis à autorisation délivrée par le Service des communes aux conditions de l'article 148 al. 1 let. a LCo.



Sociétés locales

Sociétés	Présidentes/Présidents	Contacts
FSG Gym-Sports Grolley	M. Christian Racordon Président	026/408 60 99 christian.racordon@bluewin.ch
FC Grolley	Mme Rachel Vece Présidente	079/330 85 19 fcgrolley@hotmail.com
TC Grolley	M. Patrick Auderset Président	079/417 47 37 www.tc.grolley.ch
UHC Grolley Uni hockey	Mme Karin Ballaman Présidente	079/579 79 46 karinballaman@gmail.ch
Chœur Mixte La Concorde	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@edufr.ch
Société de musique L'Avenir	M. Olivier Rossy Président	079 217 92 29 olivier.rossy@rossysa.ch
Société de Jeunesse	M. Alain Genilloud Président	079/922 10 32 alain.97.21@hotmail.com
Groupe Scouts les Troubadours	M. Olivier Progin Responsable	078/870 12 94 rg@scoutstroubadours.ch
Société de théâtre Le P'tit Trac	M. Claude-Michel Nein Président	079/767 96 06 comite@theatre-grolley.ch
Futnet Club Grolley	M. Marc-Antoine Bovet Président	079/765 35 57 marc-antoine@garage-bovet.ch
Société de Voltige de Grolley	Mme et M. Sibylle et Olivier Curty Responsables	078/629 69 76 www.voltige-grolley.ch
ACIG	M. Patrick Blanc Président	079/601 13 16 info@acig.ch
ASG, Amicale des sociétés de Grolley	M. Christian Racordon Président	026/408 60 99 christian.racordon@bluewin.ch

Groupements Sportifs

Groupements	Responsables	Contacts
Nordic-Walking	Mme Nicole Schuwey	026/475 45 10 nicole.schuwey@gmail.com
Walking	Mme Anita Pauchard	026/475 16 27 anita.pauchard@gmail.com



TC GROLLEY COURS JUNIORS

COURS DE TENNIS ET STAGES POUR
TOUT ÂGE ET TOUT NIVEAU, EN GROUPE
ET À LA CARTE

- BAMBINI
- TENNIS LOISIR
- PRÉ-COMPÉTITION
- COMPÉTITION
- SÉLECTION
- PRÉPARATION PHYSIQUE

Donnés par notre entraîneur professionnel,
Gustavo Carbonari, J+S Moniteur Tennis
Entraîneur B, entouré par Dimitri Toumayeff,
Laetitia Berger, Alexandre Delfino et toute
l'équipe de formation.

RENSEIGNEMENTS

Par e-mail à juniors@tcgrolley.ch,
ou par téléphone au 079 620 40 86

INSCRIPTIONS

Sur notre site www.tcgrolley.ch



EN 2021, SWISS TENNIS FÊTE SES 125 ANS,
LES NOUVEAUX MEMBRES NE PAIENT QU'UNE
COTISATION DE CHF 125.00 AU LIEU DE CHF 260.00.



Remplacement Passerelle Grolley

Des années de bons et loyaux services

Cette solide passerelle en bois de 10 mètres de long située sur un chemin de randonnée dans le district de la Sarine, à Grolley (FR), a vaillamment rempli sa mission pendant une vingtaine d'années. Depuis quelque temps toutefois, les marques du temps devenaient visibles: pourriture du bois, marches glissantes, parapet instable. Une rénovation s'imposait. Grâce au nouveau «Fonds Mobilière ponts et passerelles», créé par la Mobilière Suisse Société Coopérative en collaboration avec Suisse Rando, la passerelle en bois a pu être rénovée. Les travaux ont été réalisés par des ouvriers communaux de Grolley, avec le concours d'entreprises locales. Après une réouverture discrète à la fin de l'été 2020, il est prévu que la passerelle soit officiellement inaugurée par la commune de Grolley.

Dans le cadre de son engagement sociétal, la Mobilière Suisse Société Coopérative contribue chaque année à la remise en état de ponts et à l'entretien de chemins de randonnée dans toute la Suisse. Partenaire principal de Suisse Rando, la Mobilière a créé à cet effet le «Fonds Mobilière ponts et passerelles», doté d'une enveloppe annuelle de 250 000 francs. En 2020, 15 projets sélectionnés sur l'ensemble des dossiers présentés ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier du fonds. La remise en état de la passerelle en bois à Grolley (FR) en fait partie. Plus d'informations sur www.mobiliere.ch/randonnee



NM1_0412
© Nicole Matschoss



NM2_6538
© Nicole Matschoss



NM1_0529
© Nicole Matschoss



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Faune et forêt victimes du VTT

Projet de réseaux officiels

La création de réseaux VTT officiels et de qualité est en cours d'étude afin de canaliser les cyclistes et ainsi assurer un espace de tranquillité suffisant pour la faune. La démarche cherche également à instaurer une charte de comportement à adopter entre les différents utilisateurs de la forêt.

Explosion des « trails » et autres parcours en forêt

Le vélo tout terrain connaît une expansion fulgurante. L'avènement en plus de l'électrification de l'engin n'est pas non plus totalement étrangère à cet engouement. A première vue, nous pourrions que nous en réjouir, l'exercice physique étant généralement très bénéfique à notre santé. Qui plus est, l'impact environnemental de cette activité, nécessitant que peu d'infrastructures et d'un vélo plus ou moins sophistiqué, semble en parfaite adéquation avec l'objectif de réduction de notre empreinte carbone. En ces temps de confinement, il peut librement se pratiquer ou presque. Jusque-là que du positif...

En d'autres termes, les vélos doivent rester sur les routes forestières ou sur des parcours aménagés et officiellement autorisés. Il est utile de rappeler que chaque parcelle de forêt est détenue par un propriétaire et que son accord est nécessaire pour tout aménagement.

Projets de parcours VTT

Une officialisation de la pratique du VTT en forêt est nécessaire afin que la faune et les différents utilisateurs y trouvent leur compte, ceci dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.



Le VTT, une cohabitation compliquée

Le revers de la médaille n'est pas aussi flatteur. Il se présente sous forme d'un dérangement presque permanent de la faune. Les tracés aménagés traversent souvent la forêt de long en large ne laissant que peu de place à des zones de tranquillité où la faune peut se réfugier. De plus, certains vététistes s'équipent de puissantes lampes frontales permettant la pratique sportive à toute heure. Les promeneurs et coureurs à pied se plaignent du manque d'égard à leur rencontre. Les cyclistes ne restant pas exclusivement sur les chemins et pistes, la sécurisation des chantiers lors d'abattages devient compliquée et coûteuse. Sans parler des dégâts occasionnés au système racinaire par la creuse de fouilles nécessaires à la réalisation de sauts ou de virages relevés. Ces blessures aux racines favorisent l'entrée de pathogènes et mettent en péril la vie de l'arbre. Ce phénomène peut s'observer après de nombreuses années et provoquer une lente agonie du végétal.

Le VTT en forêt : une pratique illégale

En forêt et selon notre législation, le cyclisme est interdit hors des chemins carrossables ainsi qu'en dehors des parcours spécialement réservés.

Aménagement sauvage et illégal de pistes VTT

Un projet de réseau dûment autorisé, en collaboration avec les communes, est en cours d'élaboration dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac, mais aussi ailleurs dans le canton. L'objectif est de proposer aux vététistes une offre attractive et de qualité afin de les canaliser. Certains secteurs forestiers retrouveront ainsi le calme nécessaire à l'épanouissement de la faune. Une charte de comportement sera instaurée afin d'assurer un partage harmonieux de l'espace forestier avec les autres utilisateurs, notamment les promeneurs ou encore les exploitants forestiers.

**Amateurs de VTT
Merci pour votre
collaboration !**

Hauterive, février 2021

*Frédéric Schneider,
chef du 1^{er} arrondissement forestier,
Service des forêts et de la nature*





Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



Coaching stop-tabac en 4 séances

Cours stop-tabac en groupe en 4 séances

- 1. Faire le point**
 - Analyser ses habitudes de consommation
 - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
 - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
 - Identifier ses ressources, forces, obstacles
 - Développer des alternatives
 - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
 - Arrêter
 - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision
- 4. Consolidation**
 - Renforcer les acquis
 - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
 - Évaluer le changement

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

- Coaching individuel CHF 300.-
- Cours de groupe CHF 150.-
- Entretien d'orientation CHF 50.-

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Le CIPRET fait partie de / Das CIPRET gehört zu



Prévention & promotion de la santé – Prävention & Gesundheitsförderung
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2, CP, 1701 Fribourg – Freiburg
T. 026 425 54 10 - info@cipretfribourg.ch - www.peps-fr.ch



RESEAU BENEVOLAT NETZWERK



Communiqué de presse

LE RESEAU BENEVOLAT NETZWERK OUVRE UN NOUVEAU CENTRE DE COMPETENCES POUR LES ASSOCIATIONS FRIBOURGEOISES

Depuis plusieurs années, les associations locales souhaitent voir apparaître un acteur fort qui puisse les soutenir dans leurs activités. C'est le rôle que se donne le Réseau Bénévolat Netzwerk dès 2021.

En évoluant auprès des associations depuis plus de 15 années, le constat est fait que les associations engagent de plus en plus d'énergie pour assurer des tâches annexes à leur mission: la recherche de fonds, la gestion des membres, la réalisation de flyers, etc. La nouvelle ambition du RBN est de soulager les organisations dans ces activités en leur apportant de l'information, du soutien direct, des formations et d'autres.

En s'entourant de partenaires, le RBN tente de centraliser les différentes offres qui existent dans la région en les présentant dans un **catalogue de services** sur son site internet www.benevolat-fr.ch. Les associations auront ainsi accès aux offres des professionnels (comptables, journalistes, graphistes, juristes etc...) qui ont accepté d'offrir des services bénévoles ou à prix réduits. Grâce à l'intervention, les associations trouveront les ressources nécessaires qui leur permettront de se concentrer davantage sur leur mission réelle.

Parallèlement, le RBN souhaite encourager les synergies et participations en mettant en commun les différents besoins des associations pour trouver des solutions communes qui apportent un gain de temps et d'argent à tous : achats groupés ou développement de passeport formations entre autres.

Suite à la question parlementaire de Madame Bernadette Mäder-Brülhard et Monsieur Elias Moussa, membres du Grand-Conseil fribourgeois, le Conseil d'Etat a, en Février 2020, encouragé le secteur associatif à mettre en place un centre de services pour les associations dans le canton de Fribourg. Dans le cadre d'un partenariat privé-public, le Réseau Bénévolat Netzwerk a été mandaté par la Fondation Arcanum pour concrétiser le projet.

Les offres sont ouvertes à tous - les associations, fondations et initiatives du canton sont les bienvenues.

Contactez-nous pour plus d'informations

Matea Tadic
079 726 46 97
matea@benevolat-fr.ch

Avec le soutien de la
 **Léonick Romane**
www.entraide.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
www.fr.ch

Réseau Bénévolat Netzwerk, Route St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

Février 2021



Au service des associations
du canton de Fribourg



LE RÉSEAU BÉNÉVOLAT NETZWERK

Un réseau d'associations



CONTACTEZ-NOUS

Route St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
026 422 37 07
info@benevolat-fr.ch
www.benevolat-fr.ch



NOS SERVICES

Informations & orientation

Nous offrons de l'information générale via notre site internet, par téléphone ou courriel. Selon vos besoins, nous vous orientons vers d'autres partenaires.

Consultations

Nous vous accueillons gratuitement dans nos locaux pour vous écouter et conseiller dans toutes vos démarches (de la création d'association aux nouveaux projets).

Formations

Chaque année, nous publions un programme de formations qui vous permet d'acquérir de nouvelles compétences pour la gestion des bénévoles et d'associations.

Catalogue de services en ligne

Notre site met à votre disposition un catalogue de services en ligne qui facilite vos recherches.

À PROPOS DE NOUS

Le Réseau Bénévolat Netzwerk est un réseau d'associations fribourgeoises qui collaborent ensemble pour atteindre des buts communs.

Sous forme d'association, nous vous soutenons dans toutes vos démarches et simplifions les collaborations.

Au Réseau Bénévolat Netzwerk, nous nous efforçons de trouver une réponse à toutes vos questions.



Cela fonctionne comme suit:

- Faire pucer le chat et le faire enregistrer dans ANIS par le vétérinaire
- ↓
- Attendre la confirmation d'enregistrement et les données d'accès d'ANIS
- ↓
- Télécharger gratuitement l'application Amici et se connecter avec les données d'accès d'ANIS
- ↓
- IMPORTANT:**
- ↓
- toujours tenir à jour son adresse et ses données de contact
- ↓
- FACULTATIF:**
- ↓
- télécharger les photos du chat
- ↓
- Si besoin, saisir une notification de disparition

Chat trouvé?

- Les vétérinaires, les refuges ainsi que la police peuvent lire avec un appareil spécial le numéro de la puce électronique et peuvent ensuite contrôler si l'animal est enregistré dans ANIS avec l'App d'Amici.
- Si c'est le cas, la personne ayant trouvé le chat peut envoyer un message au détenteur avec l'application (aucunes données d'accès à ANIS nécessaires).
- ↓
- Le détenteur est immédiatement informé par SMS ou par e-mail. (Les données privées sont protégées et les informations de contact du détenteur pas visibles.)



Plus d'informations sous:
www.identitas.ch/fr/produits/amici-app

© Identitas AG
Stauffacherstrasse 130A, 3014 Berne

App Amici

Un outil précieux pour les amis engagés des animaux



Chat disparu?

Si votre animal est pucé et enregistré dans ANIS (la banque de données pour les animaux de compagnie), vous pouvez, grâce à l'App Amici, saisir immédiatement la notification de disparition. Vous serez ainsi plus vite contacté, et obtiendrez rapidement et avec certitude l'endroit où se trouve votre bien-aimé.

